

Talence

Édition  
2023-2024

Jusqu'à 11 ans



Guide

DU PÉRISCOLAIRE

& des centres de loisirs

- **LES ÉCOLES DE TALENCE.....p.3**
- **EN PÉRIODE SCOLAIRE.....p.4 à 5**
  - Les temps périscolaires (TPS).....p.4
  - Les horaires des temps scolaires et périscolaires.....p.4
  - Les horaires spécifiques dans certaines écoles.....p.4
  - Les conditions d'accueil et de fonctionnement des TPS.....p.5
- **APRÈS L'ÉCOLE, JE CHERCHE DE L'AIDE AUX DEVOIRS  
OU UN(E) BABY-SITTER.....p.6**
- **LA RESTAURATION SCOLAIRE.....p.7 à 8**
  - Qui dit Miam ! Une appli pour les parents.....p.7
  - Changement de formule !.....p.8
  - Les inscriptions.....p.8
- **LES CENTRES DE LOISIRS ET ACCUEILS MULTISPORTS.....p.9 à 12**
  - Le mercredi dans les centres de loisirs.....p.9
  - Les conditions d'accueil.....p.9
  - Le mercredi à l'école multisports.....p.10
  - Les centres de loisirs du mercredi.....p.10
  - Les petites et grandes vacances « dans les centres de loisirs ».....p.11
  - Les petites et grandes vacances « aux vacances sportives ».....p.11
  - Les coordonnées des centres de loisirs.....p.12
- **LES TARIFS.....p.13 à 16**
  - La restauration scolaire.....p.13
  - Les temps périscolaires.....p.14
  - Les centres de loisirs municipaux.....p.14
  - Les animations sportives.....p.15
  - Les conditions de paiement régie multiservices.....p.16
- **M'INFORMER ET ME FAIRE AIDER.....p.17 à 18**
  - Les vacances scolaires.....p.18
- **LES SERVICES MUNICIPAUX DÉDIÉS.....p.18**
  - Les infos pratiques
- **JOUE À UN PETIT JEU ! .....p.19**

## — O ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES

### ➤ ALBERT CAMUS

Tél. 05 56 80 52 42  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 56 80 52 42

### ➤ GAMBETTA

Tél. 05 57 35 88 10  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 57 35 88 12/10

### ➤ GEORGES LASSERRE

Tél. 05 57 35 21 95  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 57 35 21 97

### ➤ JEAN JAURÈS

Tél. 05 56 80 54 34  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 56 04 78 08

### ➤ JOLIOT-CURIE

Tél. 05 57 35 61 90/92  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 57 35 61 92

### ➤ JULES MICHELET

Tél. 05 57 35 45 30  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 57 35 45 32

### ➤ PABLO PICASSO

Tél. 05 56 80 24 46  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 56 80 24 46

### ➤ SAINT-EXUPÉRY

Tél. 05 56 80 43 48  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 56 80 74 54



## — O ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

### ➤ ALBERT CAMUS

Tél. 05 56 80 51 85  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 56 04 79 94

### ➤ GAMBETTA

Tél. 05 57 35 88 15  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 57 35 88 17

### ➤ JOLIOT CURIE

Tél. 05 57 35 61 95  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 57 35 61 99

### ➤ GEORGES LASSERRE

Tél. 05 57 35 21 90  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 57 35 21 93

### ➤ JULES MICHELET

Tél. 05 57 35 45 35  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 57 35 45 35

### ➤ SAINT-EXUPÉRY

Tél. 05 56 37 44 47  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 56 04 78 09



## — O ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES

### ➤ PAUL LAPIE

11 et 13 rue du Général Bordas

#### • Maternelle :

Tél. 05 56 80 74 54  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 56 80 74 54

#### • Élémentaire :

Tél. 05 56 80 75 33  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 56 80 77 58

### ➤ MAURICE RAVEL

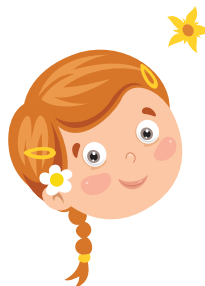
62 et 64 chemin Lafitte

#### • Maternelle :

Tél. 05 56 80 50 23  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 56 80 50 23

#### • Élémentaire :

Tél. 05 56 80 41 39  
**Temps périscolaires :**  
 Tél. 05 56 04 78 05



## — O ÉCOLES PRIMAIRES PRIVÉES

### ➤ NOTRE-DAME-SÉVIGNÉ

Tél. 05 56 80 55 51

### ➤ SAINT-GENÈS

Tél. 05 57 35 20 60

## — O LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Dans chaque école talençaise (maternelle et élémentaire), la Ville organise des accueils périscolaires tout au long de l'année scolaire : avant et après le temps de classe et pendant la pause méridienne (en élémentaire), des activités sont accessibles au libre choix des enfants, ainsi que des ateliers structurés sous forme de cycles.

➤ Un goûter est également proposé en début d'accueil périscolaire du soir (voir menu de la restauration scolaire sur [www.talence.fr](http://www.talence.fr)).



Ces accueils sont encadrés par des équipes d'animation diplômées (BPJEPS, BAFA...).

Dans chaque école élémentaire, un espace d'étude surveillée est proposé deux soirs par semaine sur le temps périscolaire (voir les jours auprès de chaque école).

## — O HORAIRES DES TEMPS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES – RENTRÉE 2023

	7h30 - 8h30	8h30 - 12h	12h - 14h	14h - 16h30	16h30 - 18h30
Lundi et mardi	Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Accueil périscolaire
Mercredi	Pas d'école				
Jeudi et vendredi	Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Accueil périscolaire

## — O HORAIRES SPÉCIFIQUES DANS CERTAINES ÉCOLES

- Groupe scolaire Gambetta : pause méridienne : 11h30 – 13h30
- École maternelle Albert Camus : pause méridienne : 11h30 – 13h30
- École maternelle Jean Jaurès : 7h30 – 9h / (12h – 14h) / 17h – 18h30
- École maternelle Pablo Picasso : 7h30 – 8h30 / (12h – 13h45) / 16h15 – 18h30



Ces temps périscolaires (TPS) sont accessibles prioritairement aux enfants dont les deux parents travaillent (ou le parent dans le cas d'une famille monoparentale). Pour une situation particulière, tout au long de l'année, vous pouvez aussi demander une inscription exceptionnelle (examen, rendez-vous médical ou professionnel...) sur justificatif à fournir au service éducation.

- Vous pouvez inscrire votre enfant en début ou en cours d'année scolaire via le portail Famille (à l'adresse : [www.talence.fr/portail-famille](http://www.talence.fr/portail-famille)).

Merci d'effectuer les démarches d'inscription **8 jours** avant la prise d'effet souhaitée.

- Une fois inscrit, votre enfant peut fréquenter l'accueil sans avoir besoin de prévenir à l'avance et suivant votre demande.
- Vous pouvez récupérer votre enfant quand vous le souhaitez pendant les heures d'ouverture du périscolaire.
- Si votre enfant inscrit ne fréquente pas l'accueil périscolaire du mois, vous ne serez pas facturé.



Dans chaque établissement, un directeur des temps périscolaires, en sa qualité de responsable, est votre interlocuteur privilégié.

**Contact** : service éducation • 05 56 84 78 14 / 36 • [educationfance@talence.fr](mailto:educationfance@talence.fr) • [www.talence.fr/quotidien/enfance-scolaire/inscription-renouvellement-scolaire](http://www.talence.fr/quotidien/enfance-scolaire/inscription-renouvellement-scolaire)

## Espace famille personnalisé sur [www.talence.fr/portail-famille](http://www.talence.fr/portail-famille)

### — LE PORTAIL FAMILLE

Pour une première utilisation du portail Famille, cliquez sur « j'ai un code famille, j'active mon compte » et renseignez le formulaire. Vous pouvez demander votre code famille au service éducation par mail ou le trouver sur votre première facture d'octobre ou sur le certificat d'inscription scolaire. **Accessible sur** : [www.talence.fr/portail-famille](http://www.talence.fr/portail-famille)

- **Pensez toujours à mettre à jour vos coordonnées et celles des personnes habilitées.**

- **Votre espace famille vous permet de :**

- **Consulter et mettre à jour vos données personnelles et familiales** (via le menu MON COMPTE/mon espace famille, obligatoire avant de procéder à une préinscription à une activité et pour le quotient familial via le menu MES FINANCES/visualiser mon quotient familial/transmettre mon attestation de quotient familial).

- **Inscrire votre enfant à l'école** (via le menu MES INSCRIPTIONS/s'inscrire à l'école). Prévoir un justificatif de domicile de moins de 2 mois et le livret de famille (ou un acte de naissance).

- **Inscrire votre enfant à la restauration scolaire** (via le menu MES INSCRIPTIONS/s'inscrire à la restauration scolaire). Prévoir l'attestation de quotient familial.

- **Visualiser vos réservations** (via le menu MES RESERVATIONS AUX ACTIVITES/visualiser mes réservations) et modifier le planning restaurant scolaire de votre enfant (via le menu MES RESERVATIONS AUX ACTIVITES/modifier mon

calendrier de la semaine ou modifier mes calendriers mensuels sur des jours précis).

- **Inscrire votre enfant à l'accueil périscolaire** (via le menu MES INSCRIPTIONS/s'inscrire à l'accueil périscolaire). Prévoir des attestations employeurs de moins de deux mois, les pages des vaccins à jour, l'attestation de quotient familial et la fiche sanitaire à télécharger et à remplir en ligne.

- **Inscrire votre enfant aux centres de loisirs** : réserver et modifier pour les mercredis et les vacances scolaires (via le menu MES INSCRIPTIONS/s'inscrire aux centres de loisirs). Prévoir la fiche sanitaire à télécharger et à remplir en ligne, les pages des vaccins à jour, l'attestation d'assurance extra-scolaire ou la responsabilité civile et l'attestation de quotient familial.

- **Consulter et payer en ligne vos factures** (via le menu MES FINANCES/consulter mes factures ou payer en ligne).

## > ASSOCIATION MIX-CITÉ CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE TALENCE



Un petit coup de main pour les devoirs du CP au CM2 ? Après la journée de classe, votre enfant peut venir nous retrouver. Des bénévoles et des animateurs l'accueillent autour d'un goûter, suivi d'un temps studieux pour aider aux devoirs et d'un temps ludique (initiations sportives, activités manuelles, expressions théâtrales, ateliers numériques...).

**Nouveau fonctionnement : de 16h30 à 18h30, les lundis et jeudis pour les CP, CE1 et CE2 puis les mardis et vendredis pour les CM1 et CM2.**

### INFORMATIONS

Le Dôme 221, avenue de Thouars • Tél. 05 56 04 04 49  
cstalence@wanadoo.fr • www.cstalence-mixcite.fr  
Présidente : Djéné Koulibaly • Directrice : Corine Ducongé

## > CENTRE ANIMATION JEUNESSE (CAJ)



Les animateurs du CAJ accompagnent votre enfant (10 à 17 ans) pour faire ses devoirs.

**Les mardi et jeudi de 17h à 19h.**

### INFORMATIONS

Tél. 05 57 35 13 21 • cajtalence@hotmail.com • www.cajtalence.fr

## > CENTRE SOCIAL DE BAGATELLE



Les enfants de l'école Georges Lasserre sont accueillis pour être aidés dans la réalisation de leurs devoirs. Des ateliers coopératifs sont proposés pour favoriser le vivre-ensemble. Un animateur du Centre social et des bénévoles formés vous accueillent.

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h.**

### INFORMATIONS

203 route de Toulouse • Tél. 05 57 12 40 30 • contact@centre-social.com  
www.centre-social.com

## > ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE



Accompagnement scolaire à domicile, individuel et personnalisé, à partir du cours préparatoire (de 6 à 11 ans). Il s'agit d'épauler bénévolement l'enfant à son domicile dans son travail scolaire. Cotisation modeste pour l'année.

### INFORMATIONS

Tél. 06 87 33 15 28 • esa.talence@gmail.com • Catherine Peyré et Patrick Laville

## > INFOS JEUNES - TALENCE CAMPUS



C'est le service municipal dédié pour les jeunes. Les parents en recherche de garde d'enfants/cours particulier peuvent déposer leur annonce sur le site du réseau information jeunesse : <http://jobs.pourlesjeunes.com>

### INFORMATIONS

17 avenue Espeléta • Tél. 05 56 84 78 13 • ijtc@talence.fr



## Les repas du déjeuner des écoles sont réalisés par le service des cuisines municipales de Talence.

Depuis plus de 10 ans, la Ville s'engage à améliorer la qualité de la restauration scolaire : près de 30 % des produits sont d'origine biologique, avec une sélection attentive des achats. Une part importante de produits frais et de viandes rouges et volailles est effectivement label rouge. Pour récompenser ses efforts en matière d'agriculture biologique, la Ville a été labellisée « Territoire BIO engagé ».

Les cuisines municipales développent les achats locaux pour favoriser l'économie circulaire. Elles respectent les saisons pour les fruits et au maximum pour les légumes. Un menu sans chair animale est proposé le mardi et un menu avec du poisson en plat principal le vendredi.

La fabrication est faite maison : les plats sont cuisinés le matin pour être livrés le midi (système de liaison chaude dans les 18 écoles de la ville).

### — O — QUI DIT MIAM ! UNE APPLI POUR LES PARENTS

La Ville de Talence met à disposition gratuitement une application pour les parents soucieux de savoir ce que mangent leurs enfants à l'école. Talence est la première ville de Gironde à avoir utilisé cet outil.



— O — Téléchargeable sur Android et Apple store

Qui dit miam!

quiditmiam.fr

Available on the App Store

GET IT ON Google Play

Qu'est-ce qu'on mange à la cantine?



## En cours d'année, il est possible de :

- changer de formule (par exemple suspendre temporairement son abonnement)
- modifier son planning

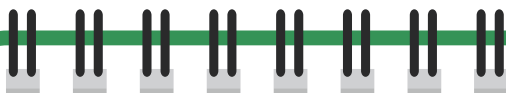
### ➤ Toute demande de modification doit intervenir auprès du service éducation :

Effectuez votre demande via le portail Famille.  
(accessible depuis [www.talence.fr/portail-famille](http://www.talence.fr/portail-famille))  
Le délai pour la prise d'effet de la demande est de 8 jours.

**Contact :** Service éducation • 05 56 84 78 14 / 36 • [educationenfance@talence.fr](mailto:educationenfance@talence.fr)  
[www.talence.fr/quotidien/enfance-scolarite/inscription-renouvellement-scolaire](http://www.talence.fr/quotidien/enfance-scolarite/inscription-renouvellement-scolaire)



# INSCRIPTIONS



○ Les demandes d'inscriptions sont à effectuer sur le portail Famille.

### ○ DEUX FORMULES SONT PROPOSÉES :

➤ La formule **ABONNEMENT** : les repas sont automatiquement réservés selon les jours choisis (1, 2, 3 ou 4 jours).

➤ La formule **LIBERTÉ** pour les repas occasionnels : c'est une formule à la carte qui permet à l'enfant de déjeuner de manière exceptionnelle ou irrégulière. Chaque repas est majoré de 1 euro. Il est nécessaire de prévenir l'agent municipal responsable de la restauration scolaire, le matin, à l'entrée de l'école.

À Talence, il existe cinq centres de loisirs municipaux et un accueil multisports municipal qui fonctionnent le mercredi en période scolaire. La Ville propose deux centres de loisirs municipaux (et un troisième en fonction des besoins) puis une structure de vacances sportives pendant les petites et grandes vacances.

## LE MERCREDI

DE 3 À 6 ANS

### DANS LES CENTRES DE LOISIRS

Dès qu'un enfant est scolarisé (même s'il a moins de 3 ans), il peut fréquenter le centre de loisirs. Les enfants peuvent se retrouver le mercredi pour partager des activités variées, vivre des temps collectifs, se détendre, jouer et grandir.

Pour l'ensemble des centres municipaux, la Ville a signé une charte « Plan mercredi ». Ce label de qualité de l'accueil garantit une continuité éducative et l'accueil de tous les enfants.

#### — O CHAQUE STRUCTURE DISPOSE D'UN PROJET AUTONOME :

- Elle propose des activités variées de qualité, des sorties, des projets collectifs en lien avec le projet pédagogique (consultable sur place).
- Afin d'assurer la continuité éducative, les directrices et les animateurs des accueils périscolaires encadrent également les centres de loisirs.

## LES CONDITIONS D'ACCUEIL

**Les présences sont souples, adaptées à la vie de famille, avec un accueil dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.**

- soit une journée complète
- soit une 1/2 journée avec repas
- soit une 1/2 journée sans repas



**LES INSCRIPTIONS S'EFFECTUENT SUR LE PORTAIL FAMILLE.  
LES RÉSERVATIONS S'EFFECTUENT ENSUITE PAR PÉRIODE  
EN FONCTION DU NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES.**

**Contact :** service enfance • 05 56 84 34 72 • [centresdeloisirs@talence.fr](mailto:centresdeloisirs@talence.fr)  
[www.talence.fr/quotidien/enfance-scolarite/centres-loisirs](http://www.talence.fr/quotidien/enfance-scolarite/centres-loisirs)



Chaque mercredi après-midi, sur les différentes installations sportives de la ville, les enfants peuvent découvrir et s'initier à de multiples disciplines sportives proposées sous forme de cycles escalade, athlétisme, sports d'opposition...



**L'INSCRIPTION EST ANNUELLE : VOUS RÉSERVEZ EN JUIN OU DÉBUT SEPTEMBRE POUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE SCOLAIRE À VENIR.**

**Accueil à la 1/2 journée sans repas.**

Contact : service animation sportive • 05 56 84 78 35 • animation-sportive@talence.fr  
www.talence.fr/activites/sport/animation-sportive

## LES CENTRES DE LOISIRS DU MERCREDI

[www.talence.fr/quotidien/enfance-scolaire/centres-loisirs](http://www.talence.fr/quotidien/enfance-scolaire/centres-loisirs)

### ➤ CENTRES DE LOISIRS MUNICIPAUX

#### SERVICE ENFANCE

Place Joliot-Curie

Contact : 05 56 84 34 72

centresdeloisirs@talence.fr

DE 9H À 17H :

#### LES P'TITS POTES DE LASSERRE

(maternelle 3-6 ans)

École Georges Lasserre

19 rue Silinsky

#### LES P'TITS POTES DE CURIE

(maternelle 3-6 ans)

École Joliot Curie

44 rue de Suzon

#### LES P'TITS POTES DE GAMBETTA

(maternelle 3-6 ans)

École Gambetta

11 rue Jean Irquin

#### LES POTES DE CURIE

(élémentaire 6-11 ans)

École Joliot Curie

44 rue de Suzon

#### LES POTES DE LASSERRE

(élémentaire 6-11 ans)

École Georges Lasserre

19 rue Silinsky

Une garderie est disponible pour tous les centres de loisirs municipaux : de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30

### ➤ ÉCOLE MULTISPORTS

(6-12 ans)

De 14h à 17h

École Michelet

3 rue Chateaubriand

Garderie :

à partir de 13h

et de 17h à 18h

#### SERVICE ANIMATION SPORTIVE

Contact : 05 56 84 64 51

animation-sportive@talence.fr

### ➤ CENTRES DE LOISIRS ASSOCIATIFS

#### CENTRE LUDILOISIRS

(3-6 ans / 6-12 ans)

Chemin des Maures

Contact : 05 56 84 93 23

contact@ludiloisirs.fr

#### MIX-CITÉ

(3-6 ans / 6-10 ans)

Centre social et culturel de Talence

Le Dôme

221 avenue de Thouars

Contact : 05 56 04 04 49

costalence@wanadoo.fr



## « DANS LES CENTRES DE LOISIRS »

DE 3 À 11 ANS

Pendant toutes les périodes de vacances (hors août et une semaine à l'occasion des fêtes de fin d'année), les enfants sont accueillis pour des temps libres de qualité avec des sorties, des activités variées, des grands jeux et tous les apprentissages de la vie collective.

> **AVEC DEUX FORMULES** : journée complète ou demi-journée avec repas.

➤ Les directrices et animateurs des TPS encadrent ces temps de vacances.

➤ Les activités proposées sont variées avec des sorties, et des projets collectifs à thème, en lien avec le projet pédagogique (consultable sur place).

➤ En été, sont aussi proposées des sorties et des activités aquatiques, culturelles, artistiques et sportives.

➤ Pour les plus jeunes (maternelle), en suivant le rythme des enfants, diverses activités de découverte de leur environnement sont aussi au programme.



# LES PETITES ET GRANDES VACANCES

## « AUX VACANCES SPORTIVES »

DE 8 À 16 ANS

Pendant toutes les périodes de vacances (hors décembre), les enfants sont accueillis sur des temps de loisirs à dominante sportive. Ils doivent s'inscrire pour un minimum obligatoire d'une semaine. Les enfants développent leur potentiel et s'épanouissent à travers une découverte ludique de plusieurs activités sportives : VTT, tir à l'arc, catamaran, jeux traditionnels...



**LES INSCRIPTIONS DÉBUTENT ENVIRON 1 MOIS AVANT CHAQUE PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES**

## MUNICIPAUX



### > LES P'TITS POTES DE CURIE (et les P'tits potes de Lasserre selon les besoins)

(maternelle 3-6 ans - fermé en août)

#### GARDERIE :

7h30-9h / 17h-18h30

Journée : 9h-17h

École Joliot-Curie - 44 rue de Suzon

SERVICE ENFANCE

Place Joliot-Curie

**Contact : 05 56 84 34 72**

centresdeloisirs@talence.fr

### > LES POTES DE CURIE

(élémentaire 6-11 ans - fermé en août)

#### GARDERIE :

7h30-9h / 17h-18h30

Journée : 9h-17h

École Joliot-Curie - 42 rue de Suzon

SERVICE ENFANCE

Place Joliot-Curie

**Contact : 05 56 84 34 72**

centresdeloisirs@talence.fr

### > LES VACANCES SPORTIVES

(à partir de 8 ans)

#### GARDERIE :

8h30-9h / 17h-18h

Journée : 9h-17h

École Jules Michelet

3 rue Chateaubriand

SERVICE ANIMATION SPORTIVE

**Contact : 05 56 84 64 51**

animation-sportive@talence.fr



## ASSOCIATIFS



### > ASSOCIATION CENTRE LUDILOISIRS

(3-6 ans / 6-12 ans)

Chemin des Maures

**Contact : 05 56 84 93 23**

contact@ludiloisirs.fr

### > ASSOCIATION MIX-CITÉ

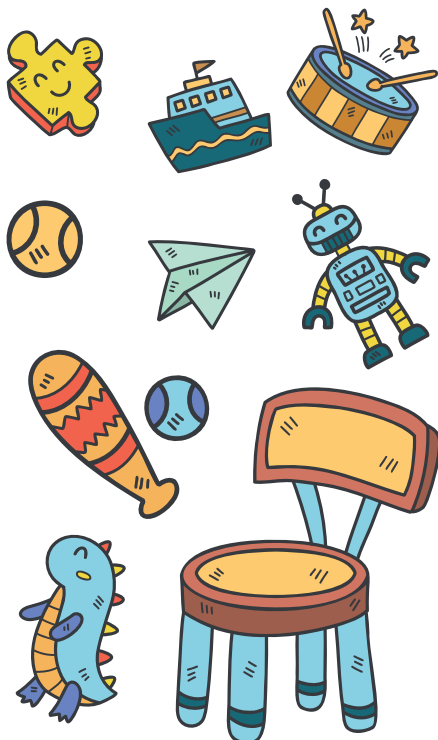
(3-6 ans / 6-10 ans)

Centre social et culturel de Talence

Le Dôme, 221 avenue de Thouars

**Contact : 05 56 04 04 49**

cstalence@wanadoo.fr



2023-2024



La grille des tarifs s'applique à toute la fratrie, basée sur le quotient familial de la CAF Gironde transmis par la famille talençaise. Si celle-ci ne dispose pas de quotient familial connu de la CAF, elle doit transmettre, sur le portail Famille, son dernier avis d'imposition (sur les revenus N-2) avant la fréquentation de l'enfant à l'activité.

## —○ RESTAURATION SCOLAIRE

ENFANTS TALENÇAIS	Tarif global	Repas liberté et encadrement pause méridienne
Quotient familial de 0 à 200	<b>1,00 €</b>	Tarif majoré à 1 €
QF de 200 à 500	<b>De 1,00 € à 2,83 €</b> PRIX = 0,0061 x QF - 0,22	
QF de 500 à 750	<b>De 2,83 € à 3,08 €</b> PRIX = 0,001 x QF + 2,33	
QF de 750 à 3000	<b>De 3,08 € à 6,39 €</b> PRIX = 0,001471 x QF + 1,977	
QF supérieur à 3000	<b>6,39 €</b>	
<b>ENFANTS NON TALENÇAIS</b>	<b>6,39 €</b>	



ENFANTS	Forfait mensuel à partir de 5 présences et plus	Forfait mensuel pour 4 présences maximum	Présence unique
QF de 0 à 200	8,92 €	4,46 €	2,00 €
QF de 200 à 500	De 8,92 € à 17,44 € $0,0284 \times \text{QF} + 3,240$	De 4,46 € à 8,72 € $0,0142 \times \text{QF} + 1,620$	
QF de 500 à 2000	De 17,44 € à 39,57 € $0,014752 \times \text{QF} + 10,064$	De 8,72 € à 19,78 € $0,007376 \times \text{QF} + 5,032$	
QF de 2000 à 3000	De 39,57 € à 54,32 € $0,014752 \times \text{QF} + 10,064$	De 19,78 € à 27,16 € $0,007376 \times \text{QF} + 5,032$	
QF supérieur à 3000	54,32 €	27,16 €	

## LES CENTRES DE LOISIRS MUNICIPAUX

LES P'TITS POTES ET POTES DE CURIE, LES P'TITS POTES ET POTES DE LASSERRE ET LES P'TITS POTES DE GAMBETTA.

ENFANTS	Journée de 8h (avec repas)	Demi-journée de 5h (avec repas)
	Prix = $0,010932 \times \text{QF} + 6,894$	Prix = $0,006832 \times \text{QF} + 4,314$
QF de 0 à 200	9,08 €	5,68 €
QF de 200 à 500	De 9,08 € à 12,36 €	De 5,68 € à 7,73 €
QF de 500 à 2 000	De 12,36 € à 28,76 €	De 7,73 € à 17,98 €
QF de 2 000 à 3 000	De 28,76 € à 39,69 €	De 17,98 € à 24,81 €
QF supérieur à 3 000	39,69 €	24,81 €

ENFANTS	Demi-journée de 3h (sans repas) (1)	Tarif horaire (2)
	Prix = $0,0041 \times \text{QF} + 2,590$	Prix = $0,001364 \times \text{QF} + 0,867$
QF de 0 à 200	3,41 €	1,14 €
QF de 200 à 500	De 3,41 € à 4,64 €	De 1,14 € à 1,55 €
QF de 500 à 2 000	De 4,64 € à 10,79 €	De 1,55 € à 3,60 €
QF de 2 000 à 3 000	De 10,79 € à 14,89 €	De 3,60 € à 4,96 €
QF supérieur à 3 000	14,89 €	4,96 €

(1) Uniquement les mercredis hors vacances scolaires.

(2) Uniquement en complément, un accueil du matin et un accueil du soir sont disponibles, chacun de ces accueils est comptabilisé sur la base forfaitaire d'une heure.



## ACCUEIL MULTISPORTS



ENFANTS	TARIF ANNUEL
QF de 0 à 200	96,50 €
QF de 200 à 500	96,50 €
QF de 500 à 2 000	De 96,50 € à 190,70 € Prix = $0,0628 \times \text{QF} + 65,1$
QF de 2 000 à 3 000	De 190,70 € à 253,50 € Prix = $0,0628 \times \text{QF} + 65,1$
QF supérieur à 3 000	253,50 €

## VACANCES SPORTIVES À TALENCE



ENFANTS	TARIF PAR JOUR
QF de 0 à 200	14,50 €
QF de 200 à 500	14,50 €
QF de 500 à 2 000	De 14,50 € à 26,50 € Prix = $0,008 \times \text{QF} + 10,5$
QF de 2 000 à 3 000	De 26,50 € à 34,50 € Prix = $0,008 \times \text{QF} + 10,5$
QF supérieur à 3 000	34,50 €

## SÉJOURS DE VACANCES AU SKI



ENFANTS	TARIF PAR JOUR
QF de 0 à 200	51,00 €
QF de 200 à 500	51,00 €
QF de 500 à 2 000	De 51,00 € à 99,60 € Prix = $0,0324 \times \text{QF} + 34,8$
QF de 2 000 à 3 000	De 99,60 € à 132,00 € Prix = $0,0324 \times \text{QF} + 34,8$
QF supérieur à 3 000	132,00 €

## AUTRES SÉJOURS DE VACANCES



ENFANTS	TARIF PAR JOUR
QF de 0 à 200	38,00 €
QF de 200 à 500	38,00 €
QF de 500 à 2 000	De 38,00 € à 73,10 € Prix = $0,0234 \times \text{QF} + 26,3$
QF de 2 000 à 3 000	De 73,10 € à 96,50 € Prix = $0,0234 \times \text{QF} + 26,3$
QF supérieur à 3 000	96,50 €





La facture est envoyée par défaut par mail (aux alentours du 10 de chaque mois). Les repas sont facturés le mois suivant. Ainsi la facture est à payer dès sa réception et au plus tard avant la date d'échéance figurant sur cette dernière.

Dans le cadre de l'abonnement, la facturation est éditée sur la base des repas réservés. En l'absence d'abonnement, les tarifs sont majorés de 1€. Pour les repas occasionnels, la facturation s'établit sur la base de l'enregistrement quotidien des présences.

**À SAVOIR :** vous ne payez pas si votre enfant n'est pas venu à l'école le matin pour raison de santé (pas de certificat médical à fournir) ou selon les cas suivants :

- une grève avec fermeture de la restauration
- une suspension temporaire de l'abonnement, signalée 8 jours avant auprès du service
- une sortie en classe découverte ou une sortie scolaire sur une journée entière



**TOUTE ABSENCE QUI NE RELÈVE PAS DES SITUATIONS CI-DESSUS  
SERA COMPTÉE DANS L'ABONNEMENT**

- Muni de votre quotient familial, vous pouvez calculer facilement votre tarif de restauration scolaire sur le site internet de la ville :

**[www.talence.fr/quotidien/enfance-scolarite/inscription](http://www.talence.fr/quotidien/enfance-scolarite/inscription)**

- Plusieurs modalités de règlement sont à votre disposition : chèque bancaire, carte bleue via le portail Famille, prélèvement automatique, espèces (en mairie, bureau de la régie multiservices porte 15 selon les jours et horaires d'ouverture ci-dessous), chèque CESU (uniquement pour l'accueil périscolaire et les centres de loisirs municipaux des mercredis pendant le temps scolaire).

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE PAIEMENT  
DE VOTRE FACTURE, DEMANDE D'ATTESTATION DE PAIEMENT, ETC.**

**SERVICE RÉGIE MULTISERVICES**

05 56 84 78 53 - [regiemultiservices@talence.fr](mailto:regiemultiservices@talence.fr)

(ouvert les mardis de 12h30 à 19h  
et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30)



**CALCULEZ VOS TARIFS À PARTIR DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL SUR :**  
[www.talence.fr/quotidien/enfance-scolarite/inscription](http://www.talence.fr/quotidien/enfance-scolarite/inscription)

## M'INFORMER ET ME FAIRE AIDER


### > MAISON DES DROITS DE L'HOMME & DU CITOYEN (MDHC)

Permanences gratuites et anonymes :

- avocats pour défendre les droits des mineurs et des jeunes de moins de 21 ans,
- association spécialisée pour l'informer sur la nationalité (Boulevard des potes).

Les parents peuvent aussi accéder à d'autres permanences : conseiller juridique, médiateur, défenseur des droits, écrivain public.

**Lundi au vendredi : 9 h 30 - 18 h 30.**

**INFORMATIONS**  Le Dôme, 221 avenue de Thouars • Tél. 05 56 84 64 10


### > CENTRE SOCIAL DE BAGATELLE

Le centre social et le centre de santé de Bagatelle offrent un accueil convivial et personnalisé, assuré par les différents professionnels à l'écoute des familles pour informer, orienter, accompagner.

**INFORMATIONS**  203 route de Toulouse • [contact@centre-social.com](mailto:contact@centre-social.com) • [www.centre-social.com](http://www.centre-social.com)

### > FAMILLES EXTRAORDINAIRES

L'association rassemble des familles d'enfants en situation de handicap (quel que soit le handicap). Elle organise un groupe de paroles avec des rencontres mensuelles, des activités et sorties en famille. L'association propose des actions de sensibilisation à la question du handicap et de projets en faveur du vivre-ensemble.

**INFORMATIONS**  [familles.extraordinaires@yahoo.fr](mailto:familles.extraordinaires@yahoo.fr) • [facebook.com/familles.extraordinaires](https://facebook.com/familles.extraordinaires)  
[www.familles-extraordinaires.webnode.fr](http://www.familles-extraordinaires.webnode.fr)

### > RÉCRÉAMIX 33

Le dispositif Récréamix 33 a pour but de faciliter l'inclusion des enfants et des jeunes, de 3 à 18 ans, allant de besoins spécifiques (reconnaissance MDPH ou non) aux accueils de loisirs péri et extra-scolaires (centres de loisirs, accueils jeunes, centres sociaux, pause méridienne, clubs sportifs...). Nous travaillons en partenariat avec l'ensemble des acteurs du parcours de vie des enfants et des jeunes : familles, professionnels de santé, professionnels éducatifs et de l'animation. Nous construisons ensemble des projets d'accueil inclusifs adaptés aux besoins spécifiques de l'enfant ou du jeune. Nous accompagnons également les professionnels du milieu ordinaire (animateurs, agents municipaux, éducateurs sportifs ...) en proposant des actions de sensibilisations et d'observations de terrain, dans le but de les faire monter en compétences sur le sujet du handicap. Nous intervenons sur toute la Gironde et toutes nos missions sont gratuites.

**INFORMATIONS**  [contact@recreamix.fr](mailto:contact@recreamix.fr) • [www.recreamix.fr](http://www.recreamix.fr)

## LES VACANCES SCOLAIRES (2023-2024)



**Rentrée des élèves** : lundi 4 septembre 2023

**Vacances de la Toussaint** : du vendredi 20 oct. (après la classe) au lundi 6 nov. 2023 (au matin)

**Vacances de Noël** : du vendredi 22 déc. (après la classe) au lundi 8 janv. 2024 (au matin)

**Vacances d'hiver** : du vendredi 16 fév. (après la classe) au lundi 4 mars 2024 (au matin)

**Vacances de printemps** : du vendredi 12 avril (après la classe) au lundi 29 avril 2024 (au matin)

**Jour sans classe** : le vendredi 10 mai 2024

**Vacances d'été** : le vendredi 5 juillet 2024 (après la classe)



### BON PLAN

#### Carte Jeune 0 - 25 ans

Gratuite, elle permet de bénéficier de tarifs réduits auprès de partenaires tels que les cinémas, musées, matchs sportifs, librairies, etc. Chez certains partenaires, la réduction s'étend à l'accompagnateur des jeunes de moins de 16 ans.

<https://cartejeune.bordeaux-metropole.fr/>

Tél. 05 56 84 78 13 • [ijtc@talence.fr](mailto:ijtc@talence.fr)

CARTE  
JEUNE  
URJTC

## LES SERVICES MUNICIPAUX DÉDIÉS

### ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET CENTRES DE LOISIRS

INSCRIPTIONS CENTRES DE LOISIRS  
Les P'tits Potes et Potes de Curie,  
les P'tits Potes et Potes de Lasserre  
et les P'tits Potes de Gambetta.

SERVICE ENFANCE  
Place Joliot-Curie - 05 56 84 34 72  
[centresdeloisirs@talence.fr](mailto:centresdeloisirs@talence.fr)

### ÉDUCATION

INSCRIPTIONS SCOLAIRES  
INSCRIPTIONS OU  
RENOUVELLEMENTS RESTAURATION  
TEMPS PÉRISCOLAIRES

Place Joliot-Curie  
05 56 84 78 14 / 36  
[educationenfance@talence.fr](mailto:educationenfance@talence.fr)

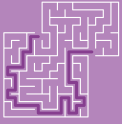
### ANIMATION SPORTIVE

INSCRIPTIONS ÉCOLE  
MULTISPORTS /  
VACANCES SPORTIVES

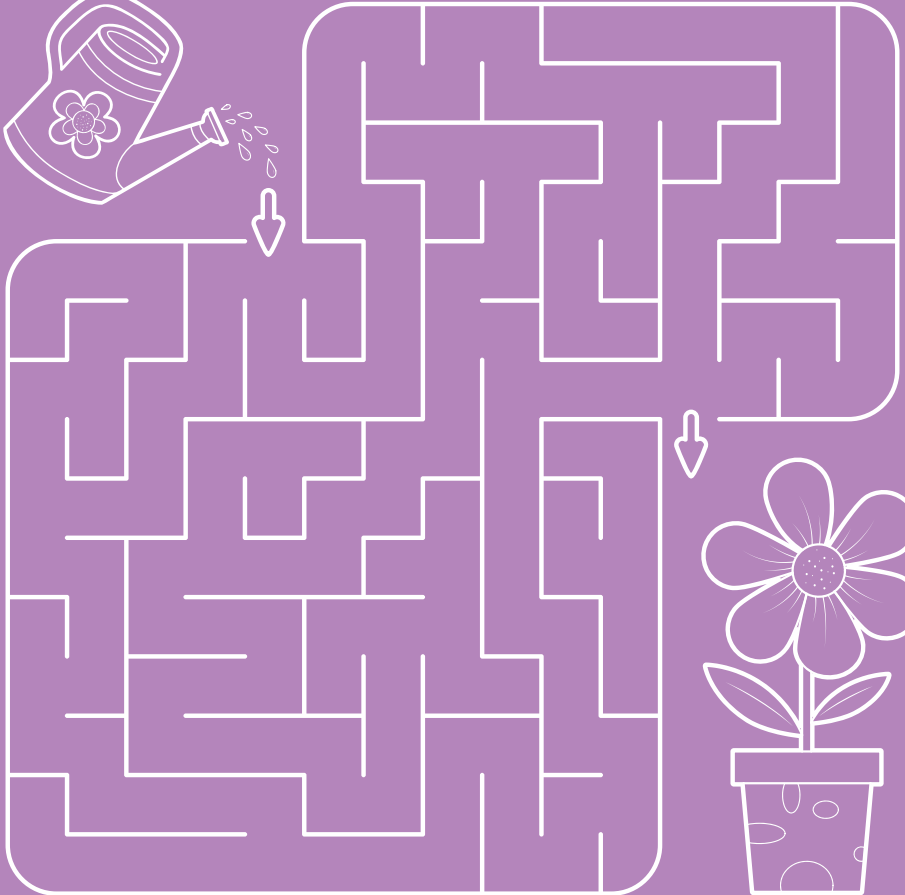
05 56 84 64 51  
[animation-sportive@talence.fr](mailto:animation-sportive@talence.fr)

Ouverts : lundi et jeudi de 13h à 16h30 • mardi et vendredi de 9h à 12h  
le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30  
Accueil téléphonique du lundi au vendredi jusqu'à 16h45

Accueil : du lundi au vendredi  
9h à 12h et de 13h à 17h  
Périodes d'inscriptions : lundi/vendredi  
9h à 12h ; mardi/jeudi : de 13h à 18h ;  
mercredi de 10h à 17h



Aide l'eau de l'arrosoir à trouver la fleur pour qu'elle puisse pousser !







Conception : marie de talence - Ne pas jeter sur la voie publique